



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence
www.revv-valence.org

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 9 novembre 2020

Motion concernant Guilhaerand-Granges

Votée en Assemblée Générale le 27 octobre 2020

Depuis quelques années la commune de Guilhaerand-Granges a été le lieu de nombreuses opérations de rénovation de la voirie, parmi lesquelles nous pouvons citer le contournement par l'ancien chemin des mulets (RD86) ou l'avenue de la République.

Dans tous les cas et comme le prévoit la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie, votée en juillet 1996) des aménagements cyclables ont été réalisés et cela s'est fait dans la concertation.

Tout n'est pas parfait, les solutions retenues n'ont pas toujours été celles que nous aurions privilégiées et le phasage de la concertation ne nous ont pas toujours permis d'éviter quelques anomalies, en particulier dans la gestion des intersections. Ceci nous a conduit à transmettre à la commune, lors d'une réunion de concertation début 2020, un document recensant les différents points qui nécessiteraient d'être corrigés et certains l'ont déjà été.

Cette amélioration continue et réelle de la cyclabilité de la commune associée à une communication régulière en faveur des modes de transport actifs, n'a pas échappé aux utilisateurs et ce n'est pas un hasard si Guilhaerand-Granges a été élue première ville cyclable de Drôme-Ardèche lors du dernier « baromètre des villes cyclables » de la FUB.

Dans ce contexte, REVV a fait adopter par ses adhérents en assemblée générale la motion suivante :

"REVV reconnaît la qualité du dialogue avec Guilhaerand-Granges sur les aménagements cyclables réalisés en 2019-2020, avec de réels efforts pour prendre en compte ses remarques et améliorer la sécurité des cyclistes. REVV encourage la commune à poursuivre ses efforts d'amélioration du réseau cyclable en concertation avec les usagers, pour accompagner l'augmentation de la pratique constatée suite à la crise sanitaire"

Contacts presse :

Nicolas MARTIN, 06 49 95 26 59
Jean-Luc ARNOD, 06 07 39 92 00